

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8055 Société : 902781

Actif Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom : Filali chahad Abdellati

Date de naissance : 1/1/1949

Adresse : 133 Lot 1 LAIMOUNE II GHSA

Tél. : 0661322025 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/04/2024 Nom et prénom du malade : FILALI CHAHAD ABDEL LATI Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 22.10.24

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/04/24	C	2	300 DH	JANE Mohamed en ORL et Chirurgie Ortho-faciale Casablanca 2/06/10 88 02
			Andorre 300 DH	

RES
Cachet et signature du Médecin attestant le Pardon des Accusés

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Lamoun SARL Lot Allezymoune Lissacq 05 32 00 00 00 1234567890	Ab. 1 04/24	383.70

Special Angle Box 50°

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

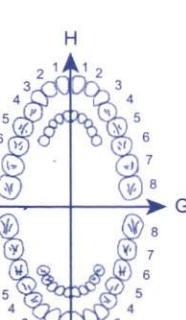
		Montant détaillé des Honoraires
M	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr ALLOUANE Mohamed Amine

- Traitement de la surdité
 - Chirurgie de la thyroïde
 - Traitement du vertige
 - Prise en charge du ronflement
 - Rhinite Allergique
 - Chirurgie endoscopique
 - Ancien médecin à l'hôpital

20 Aout Casablanca



Thermo-ablation thyroïdienne

Casablanca le :

16 Avril 2024

الدار البيضاء في:

TANAKAN

1 cp 3 fois par jour pendant 1 mois

45.80 1 cp 3 fl
AVER 24 MG

1 CP
OXYMAG

1 cp le soir pendant 1 mois

92.00

FILALI CHAHAD ABDELALI

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
TANAKAN 40MG
CP PELL B30
P.P.V : 66,70 DH

Maphar
Bd Alkimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
TANAKAN 40MG
CP PELL B30
P.P.V : 66.70 DH

6 118000 011545

LOT: 0230052F
SER: 1072026
PVC: AVER 24m

AVER 24mg
B30
45DH80

Maphar
Bd Alklimia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
TANAKAN 40MG
CP PELL B30
P.P.V : 66,70 DH

S 1000

LOT: 0230052A
PER: 10/2024
PPV:

AVER 24mg
B30
45DH80

**PHARMACIE LAIMOUN SARL AU
466, Lot. Allaymounie Lissasla
Casablanca - Tél. : 05 22 90 94 94
RC : 381781 - TP : 36200326 - 412024**

Angle Boulevard Al Qods et bd Haïfa, Résidence Ryad Al Qods gh2,
Ain Chock - Casablanca - Tél: 0522 50 04 40 - 0622 13 54 04
Urgence: 0610 88 02 35 - Site web: www.orlcasa.com



- Traitement de la surdité
- Chirurgie de la thyroïde
- Traitement du vertige
- Prise en charge du ronflement
- Rhinite Allergique
- Chirurgie endoscopique
- Ancien médecin à l'hôpital
20 Aout Casablanca



Thermo-ablation thyroïdienne
علاج الغدة الدرقية بالتردد الحراري

Casablanca le :

16 Avril 2024

- علاج الصمم
- جراحة الغدة الدرقية(الكواطر)
- علاج الدوخة
- علاج الشخير
- الحساسية
- الجراحة بالمنظار
- طبيب سابق بمستشفى 20 غشت الدار البيضاء

الدار البيضاء في:

NOTE D'HONORAIRES

Le Docteur Mohamed Amine ALLOUANE a l'honneur de présenter ses meilleures salutations à **FILALI CHAHAD ABDELALI** et lui adresse selon l'usage , sa note d'honoraires , soit la somme de **300 DH (Trois cent dirhams)**, pour la réalisation d'un **Audiogramme**

Casa le :

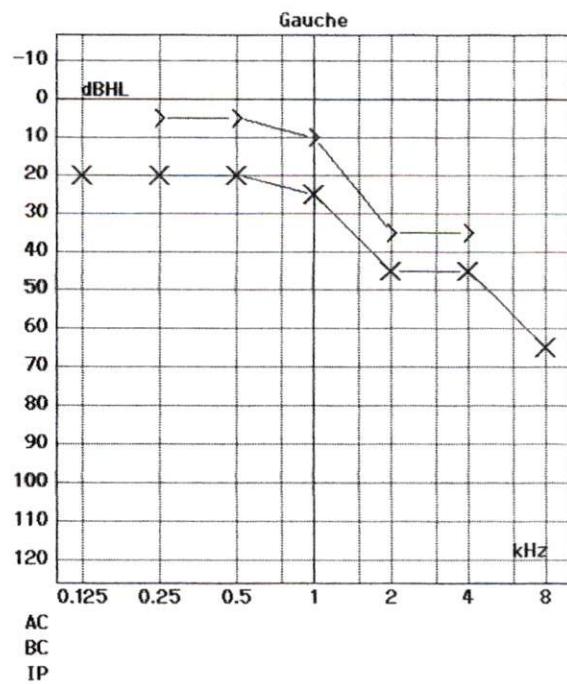
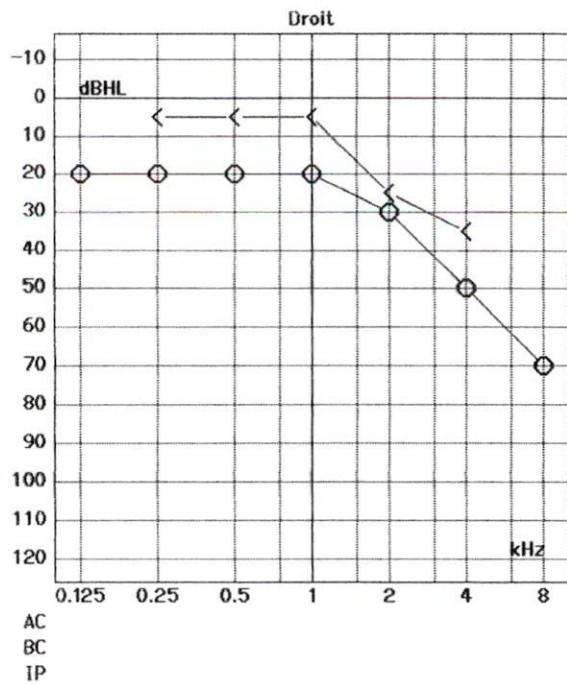
16-04-24

*Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
Spécialiste en ORL et Chirurgie
Angle Bd. Al Qods et Bd. Haïfa,
Ain Chock - Casablanca - Tel: 0522 50 04 40 - 0622 13 54 04
Urgence: 0610 88 02 35 - Site web: www.orlcasa.com*



Id : Adelali
 Prénom : Adelali
 Nom : Rihalouchouan

16-04-2024 18:24:46



Fréquence	125	250	500	750	1000	1500	2000	3000	4000	6000	8000
% SISI droit											
% SISI gauche											

- Similitude de perception bilatérale modérée
 (presbyacusie)

Dr. ALLOUANE Mohamed Amine
 Spécialiste en ORL et Chirurgie
 Angle Bd. Abderrahmane et Bd. Hafsa
 Ain Chock - Casablanca
 Tel: 05 22 50 04 40 / 06 10 88 02 35